



Compte Rendu de l'Assemblée Générale de la Société Nautique de Madine qui s'est tenue le 12 novembre 2017 au Club House du Port à NONSARD

Présents :

Adhérents : 13 - Nombre de représentés : 3 - Absents ou Excusés : 5

Invités : Jean-Christophe COUR (LVGE), représenté par Jean-Pierre MEDY (CDV 55)

Jean-Philippe ROSSETTI (MARINOV) – Anthony GUILLONNEAU (Ecole de Voile) *Excusé*

Ordre du Jour :

- Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 16/10/2016
- Rapport moral - Rapport d'activités 2017 - Etat des lieux de la situation actuelle et solutions envisagées pour l'améliorer
- Programme de l'année 2018
- Bilan financier 2017
- Résultats du Challenge S.N.M. 2017
- Election du nouveau bureau

Compte Rendu 2016 : Le compte rendu de l'A.G. 2016, diffusé aux adhérents début 2017, n'est pas relu à la présente A.G.

Rapport moral et d'activités 2017 et perspectives à venir :

Le Président, Louis CIPRIANO présente son rapport 2017, incluant Rapport Moral et Rapport d'Activité :

Le Club commence à retrouver un nouvel élan et nous avons bon espoir d'augmenter le nombre de nos adhérents l'an prochain, attirés par le bon état d'esprit de nos manifestations.

Nous avons réalisé l'ensemble du programme prévu en 2017 (à part les repas inscrits au calendrier) : 7 régates, avec 8 bateaux en moyenne, en progression. Chaque régata s'est terminée autour du verre de l'amitié et nous essayerons de faire mieux l'an prochain.

L'ouverture de la Régata de Rentrée aux dériveurs et multicoques fut une réussite : 33 bateaux au départ, dont 9 habitables, 4 catamarans et 19 dériveurs, équipages mixtes de 9 à 70 ans.

L'expérience a été renouvelée sur la Régata d'Automne où des catamarans de l'Ecole de Voile ont couru avec les habitables.

Cette formule sera reconduite, mais il faudra juste veiller à prévoir la sécurité sur l'eau en conséquence.

Le but de la S.N.M. n'est pas d'entretenir un local et ces contraintes matérielles sont maintenant gérées par Marinov (*nos adhérents ont quasi tous une place au Port, avec accès au Club House*). Les plaisanciers ont été autorisés par Marinov à organiser barbecues et dîners, ce qui a redonné vie au Club House et permis de passer de bons moments tous ensemble.

Un grand MERCI à Jean-Philippe ROSSETTI, le nouveau Capitaine de Marinov, grâce à qui l'ambiance renait. Tout cet équilibre est encore fragile et il faudra veiller à respecter les lieux et les services mis à disposition dans l'intérêt de tous.

Pour le remercier de son accueil, Louis lui a remis un petit cadeau souvenir de la part de la S.N.M.

L'ancien Club House est de l'histoire ancienne et **il faut revenir au but de l'Association, tel qu'il figure à nos statuts : « favoriser la pratique du yachting et organiser des régates ».**

Depuis que nous n'avons plus de club house privatif, les adhérents qui venaient surtout pour ça sont partis et nous avons traversé une période difficile. Ceux qui sont restés sont des pratiquants de voiles passionnés ou en quête d'amélioration.

Nous devons baser le service aux adhérents sur l'organisation des régates, la formation et l'assistance aux débutants.

Mais il restera **impossible de s'affranchir des contraintes réglementaires : licence obligatoire** pour participer aux manifestations sur l'eau encadrées par le club (*licence annuelle pour les adhérents ou licence journalière pour les pratiquants occasionnels*) et **certificat médical à jour**. Les conséquences pénales en cas d'accident éventuel sont trop graves pour les organisateurs.

Nous envisageons de modifier l'article « adhésions » dans nos statuts, pour ne conserver que des membres « actifs » (*adhésion + licence*). Les membres « adhérents » (*non licenciés*) sont simplement des « sponsors ».

Pour stocker notre matériel, nous disposons toujours du bureau à côté de l'Ecole de Voile. Le matériel entreposé dans le local du RDC (*à libérer*) devra être rapidement trié / évacué / rangé dans le bureau, en attendant une autre solution.

Louis examine toutes les pistes possibles, en concertation avec le Syndicat Mixte de Madine : en particulier la Vigie (*au-dessus de la Capitainerie*), si elle n'était plus louée par les Pêcheurs...

Il faudra aussi prévoir un mat dédié à la S.N.M., pour y accrocher notre signalisation à terre.

On pourrait peut-être acheter un grand bateau comité, avec une zone de stockage, un coin bureau et un espace d'accueil où les adhérents pourraient se retrouver autour d'un café... (*pas à l'ordre du jour pour l'instant*).

Notre image doit être améliorée : nous ne sommes pas assez visibles sur le Port. Quelques plaisanciers se demandent pourquoi des bateaux tournent autour des bouées avec des coups de trompe... d'autres croient que la S.N.M. a disparu... ☹

Plusieurs actions ont été décidées pour l'an prochain :

- Achat de grands pavillons aux couleurs du Club, pour le mat à terre et le bateau comité.
- Achat de petits pavillons, pour les régatiers, afin de reconnaître les membres de la S.N.M. sur le Port.
- Réalisation de polos... avec le logo de la S.N.M. à vendre et/ou offrir aux participants, en vue de relancer l'esprit d'équipe.
- Sérigraphie sur la coque du bateau comité, pour identifier l'Association dans le Port.
- Campagne d'affichage, en liaison avec Jean-Philippe, pour informer les plaisanciers de nos activités et leur permettre de prendre contact avec les organisateurs : **faire, c'est bien, mais le faire savoir, c'est mieux.**

Le calendrier de l'année 2018 a déjà été préparé. *Voir Calendrier 2018 en annexe au présent compte rendu.*

Mêmes régates qu'en 2017 + la journée détente « Family Cup » ouverte à tous, avec une seule régata de grade 5A (*niveau Départemental*) : la Coupe Adam Loisirs, les autres étant en grade 5C (*régata de club*), pour rester accessibles aux débutants.

Forts de la réussite 2017, nous ouvrons **5 régates à tous supports**, en liaison avec l'Ecole de Voile, pour faire participer les catamarans et dériveurs, qui n'ont pas de régates sur le Lac de Madine depuis longtemps (*hors championnats*). La S.N.M. espère ainsi **accueillir des adhérents sur d'autres supports que les habitables, élargir son public et se développer davantage.**

Il reste à planifier des journées de formation pour les adhérents, ouvertes à l'ensemble des plaisanciers et à relancer l'organisation de sorties sur l'eau pour des personnes à mobilité réduite, des jeunes en insertion, ... comme dans le passé.

Faire découvrir et apprécier la voile, c'est notre vocation.

En résumé : de belles réussites et de belles perspectives...

Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.

Bilan Financier :

Huguette KREUZER présente le rapport financier de 2017

Nombre d'adhérents en 2017 : 21 - Nombre de licenciés : 34

(Effectif en légère baisse sur 2016, mais non significative - Effectifs identiques à ceux de 2015)

Postes des **recettes**, représentant **un peu plus de 5.000 €** sont :

- Cotisations / licences - Sponsors et subventions (*merci au CDV 55*) - Vente de matériel

Postes des **dépenses**, représentant **un peu plus de 6.000 €** sont :

- Reversement du prix des licences à la FFV (*Pour rappel : le prix des licences est intégralement reversé à la fédération*)
- Assurances (*responsabilité civile du club + assurances des bateaux*) - Entretien des bateaux et du matériel
- Location du ponton – Frais de fonctionnement du club (*carburant, arbitrage, pots, lots, timbres, site internet...*)
- Cotisation à la Fédération et à la Ligue de Voile du Grand Est - Aide aux participants aux grandes régates extérieures

Une fois de plus l'exercice enregistre un **déficit de plus de 1.000 €**.

Notre réserve de trésorerie, nous permet de maintenir le Club en activité, malgré un contexte difficile. Mais cette réserve n'est pas inépuisable et **il faut trouver des financements pour les prochaines années**. Toutes les bonnes idées sont à étudier.

- **Sponsoring** : Un dossier destiné aux sponsors potentiels a été mis au point par Victorien GOSSET. N'hésitez pas à le demander.
- **Partenariat Entreprise** : Moyennant participation, on peut dédier une régata à une entreprise, un comité d'entreprise, un organisme... pour que des membres de leur personnel viennent compléter les équipages de nos bateaux.
- **Adhésions** : Le montant de la cotisation 2018 sera revu dès la prochaine réunion du Comité.
Sur les 125 € de l'adhésion 2017, la S.N.M. n'a reçu que 70 €. L'adhésion est « familiale », donc certaines licences supplémentaires sont rattachées aux adhésions, ce qui est normal.
Mais il ne sera plus possible de délivrer des licences hors adhésion, à prix coûtant, sans ajout de frais...
- **Frais de régata** : Il faudra rétablir un prix d'inscription aux régates pour les non adhérents, comme autrefois et comme pratiqué ailleurs, car il n'est pas équitable de leur proposer le même service qu'aux adhérents, gratuitement. De même pour les formations.

Le rapport financier est également approuvé à l'unanimité.

Challenge nautique 2017 :

Louis CIPRIANO donne le résultat du Challenge Nautique S.N.M. 2017, réservé aux membres de l'Association. Les trois premiers auront leur licence offerte par le Club l'an prochain. Les points du Challenge sont attribués ainsi :

- 10 points par inscription à une régata de la S.N.M. (*pour encourager la participation...*).
- 20 points au premier de chaque régata et un point de moins par rang suivant du classement de la régata.
- Le total des points de chaque participant donne le classement final.

Podium 2017 : 1^{er} Jacques COUPADE – 2^{ème} Olivier LEGER – 3^{ème} Jean-François KREUZER.

Voir le tableau des résultats en annexe au présent compte rendu.

Election du nouveau bureau :

La totalité du bureau se représente, avec les mêmes attributions : la liste est acceptée à l'unanimité par vote à mains levées.

Responsabilité des membres du bureau

- Louis CIPRIANO, Président : Représentation officiel de la S.N.M.
- Denis JANO, Vice-Président : Relations avec les compétiteurs extérieurs
- Huguette KREUZER, Trésorière : Gestion des comptes et relationnel adhérents
- Patrick LATAILLE, Secrétaire Général : Supports de communication
- Victorien GOSSET, Responsable Communication et site internet
- Gérard MATHIEU, Responsable Communication sur le Port (Allemands et Luxembourgeois)
- Jean-Paul JALABERT, Responsable Matériel : approvisionnement carburant et assistance technique sur site

Pour la Société Nautique de Madine, le 12/11/2017

Le Président,

Le Secrétaire Général,

La Trésorière,